



Commission Sportive

Le Rheu, le 8 septembre 2026

Mesdames et Messieurs les correspondants de club

Pour essayer de relancer le championnat féminin par équipes, nous avons, à la demande de la commission féminisation/mixité, retardé la date limite d'inscription jusqu'au 1^{er} septembre. Cela a plus ou moins porté ses fruits, notamment dans le Finistère et le Morbihan, puisque nous aurons cette saison 12 équipes en PN dames.

Comme convenu, nous avons donc réparti ces 12 équipes dans 2 poules de 6 le plus géographique possible.

Comme annoncé dans le courrier d'engagement, il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes de concordances puisque les poules masculines étaient faites depuis début juillet. Nous avons fait au mieux.

A l'issue des 5 journées de poule, nous effectuerons des rencontres aller-retour de classement entre les 2 premiers de poule, les 2 deuxièmes et ainsi de suite. C'est donc l'équipe qui remportera la rencontre entre les 2 premiers qui montera en N3. Ces 2 rencontres de classement auront lieu aux mêmes dates que les 2 dernières journées de régionale messieurs le 6 et le 13 décembre.

D'autre part, je vous rappelle que l'utilisation de GIRPE est obligatoire pour toutes les rencontres de régionale. Les résultats doivent être remontés sur SPID avant 20H30 le dimanche.

L'utilisation de GIRPE est de la responsabilité du club. Une amende de 30 € sera appliquée si cette règle n'est pas respectée.

Je vous remercie de lire avec attention toutes les pièces jointes à ce communiqué.

Je vous souhaite une bonne saison 2026-2027.

Le président de la commission sportive régionale

Michel KERISIT